

# EXAMEN DE GRADES

## 1<sup>er</sup> - 2<sup>ème</sup> ET 3<sup>ème</sup> DAN « KARATE-DO »

**Le SAMEDI 31 MAI 2008**

**Adresse : Gymnase – Rue de l'Hermitte  
91490 MILLY-LA-FORET**

**\* HORAIRES :**

- 08h45 : Contrôle des Candidats 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Dan  
    Contrôle des Candidats 1<sup>er</sup> Dan Seniors et Vétérans – Voie Traditionnelle
- 10h45 : Contrôle des Candidats 1<sup>er</sup> Dan Seniors et Vétérans – Voie Combat (tronc commun)  
    Contrôle des Candidats Juniors – Voie Traditionnelle et Voie Combat (tronc commun)
- 11h30 : Contrôle des Candidats Juniors, Seniors et Vétérans – Test Combat
- 14h00 : Contrôle des Candidats 1<sup>er</sup> Dan Minimes (tronc commun) et Cadets (tronc commun et Test Trad.)
- 15h30 : Contrôle des Candidats 1<sup>er</sup> Dan Minimes et Cadets – Test Combat

*Horaires sujets à ajustement selon le nombre d'inscrits*

**IMPORTANT** : Merci de lire les précisions ci-dessous, car il y a encore des candidats qui se trompent d'adresse, ou envoient leur dossier incomplet (manque copies des licences, du certificat médical, ..., autorisation parentale non valable, manque du chèque de règlement, pas d'enveloppe timbrée).

**PRECISIONS RELATIVES AUX EXAMENS DE GRADES**

- Chaque candidat doit remplir une fiche d'inscription. **Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire (cf doc. officiel)**
- Les passeports des candidats doivent être correctement et INTEGRALEMENT remplis : licences dont celle de la saison en cours, page d'examen, photo collée sur la page de l'examen Dan (pas de photocopie), certificat médical.
- **JOINDRE A LA FICHE D'INSCRIPTION DUMENT REMPLIE :**
  - une photocopie des licences dont celle de la saison en cours (3 pour le 1<sup>er</sup> dan, 5 pour le 2<sup>e</sup> dan),
  - une photocopie de la page des grades (kyus pour le 1<sup>er</sup> Dan et 1<sup>er</sup> Dan pour les candidats 2<sup>e</sup> Dan),
  - une photocopie de la page des UV déjà obtenues (le cas échéant),
  - une photocopie du certificat médical postérieur au 01/07/2007,
  - un chèque de 30 € correspondant aux frais administratifs libellé à l'ordre de la : **Ligue de l'Essonne de Karate,**
  - une enveloppe affranchie au tarif lettre à l'adresse du candidat (pour l'envoi de sa convocation).
- **LES INSCRIPTIONS DOIVENT ETRE ADRESSEES 30 JOURS AVANT LA DATE DE L'EXAMEN (le cachet de la poste faisant foi) à :**  
**LIGUE DE L'ESSONNE DE KARATE – CORG91**  
**9, rue Danièle Casanova**  
**91240 SAINT MICHEL SUR ORGE**

Attention : seuls les dossiers envoyés par courrier **ET** à la bonne adresse seront traités. **PAS D'ENVOI EN RECOMMANDE A.R.**

- **IMPORTANT** : Toute inscription postée **APRES** le 30 avril 2008 ne sera pas prise en considération.